

La Petite Plume

de



❖ REDUISONS NOS VOLUMES DE DECHETS

Du 20 au 22 septembre, le Festival ZZ, Zéro Déchet Zéro Gaspi, s'est tenu au pôle du SMICVAL à St Denis de Pile. Son objectif était de poursuivre la sensibilisation des usagers que nous sommes à la nécessité de réduire le volume annuel de déchets (30.000 t) sur notre territoire.

En effet, si après le passage au centre de tri, près de la moitié du total est recyclée et valorisée, **il en reste cependant une autre moitié à transporter au centre d'enfouissement de Lapouyade, ce qui représente plus de 300 kg par habitant et par an (260 en France en moyenne).**

Or des exemples à suivre existent : à Parme, en Italie, grâce à l'action conjointe de la municipalité et des habitants, les déchets résiduels ont été ramenés de 283 à 117 kg en quatre ans. A Trévise ils ont fait encore mieux avec 52 kg seulement. Sans viser forcément autant et aussi vite, nous avons cependant une marge de manœuvre importante. Les efforts individuels nécessaires, additions quotidiennes de petits gestes dans nos choix de consommation, peuvent être sources d'économies personnelles à l'achat mais aussi ultérieurement, dans le montant de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères que nous avons à acquitter chaque année avec le prélèvement de la Taxe Foncière. En effet, le législateur a prévu d'encourager le mouvement en taxant encore plus lourdement chaque tonne enfouie, dans les années qui viennent.

❖ PREVENTION ACCIDENTS PENDANT LES VENDANGES



Pour lutter contre l'accidentologie spécifique liée à la circulation des engins agricoles, la Mutualité Sociale Agricole, MSA, a lancé, en partenariat avec la Gendarmerie Nationale et les communes concernées, une campagne d'information et de prévention pendant la période des vendanges. Outre la multiplication des contrôles d'accompagnement, un affichage original a été disposé sur nos routes.





✓ SANTE :

- Après plus de 20 ans passés à exercer sur la commune de Puisseguin, le Dr Flipot a cessé son activité fin septembre.

Son remplaçant, le Dr Klein quant à lui a débuté les consultations le 2 septembre au 20 Avenue Beauséjour (1er étage avec ascenseur) à Puisseguin.

Pour prendre rendez-vous auprès de ce dernier, cela peut se faire en appelant le Télé secrétariat sur le 05.57.79.00.39 ou sur Doctolib.fr.

Horaires du cabinet (sur rendez-vous):

Lundi/Mercredi/Vendredi : 8:30-12:30 / 14:00-18:00

Mardi/Jeudi : 8:30-12:30 / Après-midi réservés aux visites à domicile

- Madame Marconot, **pharmicienne** à Puisseguin depuis 2016 quittera également son officine pour laisser place à Mme Biaumet à partir du 26 septembre.



Afin de remercier les uns et souhaiter la bienvenue aux autres la population de Puisseguin est invitée à participer à un moment de convivialité vendredi 11 octobre à partir de 18h30 au Foyer Rural de la commune.

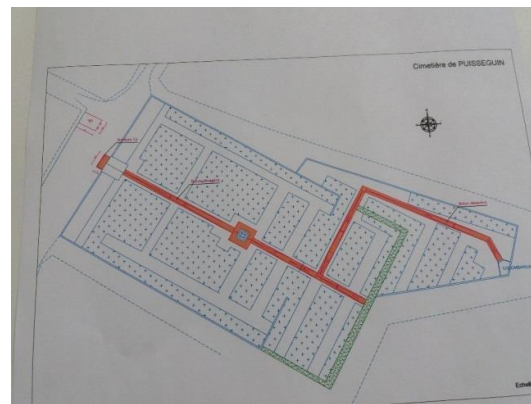
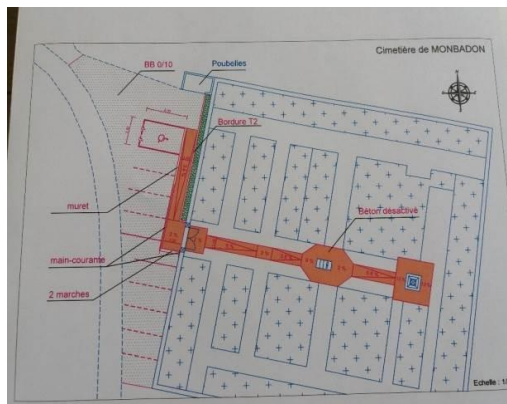
- Concernant **les deux cabinets infirmiers** installés à Puisseguin, celui implanté 9 place Fréssineau avec pour infirmières Mesdames Cécile Courjeau, Fabienne Drouault et Jennifer Mac Guigue ne change pas d'adresse et reste joignable sur le 05.57.74.58.27. Quant au cabinet installé dans les mêmes locaux que ceux du Dr Flipot avec pour infirmières Mesdames Agnès Célérier, Marion Schwentzel et Marie-Pierre Robin, il sera transféré à partir du 1er octobre à la même adresse que celle du Dr Klein 20 av Beauséjour. Son numéro de téléphone restera inchangé 05.57.50.46.55.



✓ TRAVAUX DIVERS SUR LA COMMUNE

- **D'octobre à décembre divers travaux** seront réalisés sur la commune et risquent entrainer des perturbations au niveau de la circulation. Merci pour votre patience.
- D'importants travaux également de terrassement sont à l'œuvre sur **le terrain de pétanque du Cros**. Les dépôts de remblais accumulés depuis deux ans, actuellement en cours de nivellement, permettront d'aménager des espaces de jeu plus adaptés pour des pratiquants toujours plus nombreux.
- Afin d'être en conformité avec la réglementation en matière d'accessibilité des travaux vont être réalisés au niveau des deux cimetières de la commune. Ils débuteront le 30 septembre et devraient durer 3 à 4 semaines.

Pour le cimetière de Monbadon, le parking extérieur sera aménagé avec la création d'une place de stationnement et une rampe d'accès à l'entrée pour les personnes à mobilité réduite. A l'intérieur du cimetière une allée centrale en béton désactivé sera créée.



Pour le cimetière de Puisseguin, un cheminement central en béton désactivé sera réalisé et les pentes seront adoucies afin de permettre aux personnes à mobilité réduite de mieux se déplacer.

Pendant la durée des travaux l'accès aux cimetières pourra être perturbé : vous devrez vous rapprocher des équipes de l'entreprise CMR en charge du chantier qui vous indiqueront comment vous pourrez vous déplacer à l'intérieur du cimetière.

✓ DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE CATASTROPHE NATURELLE AU TITRE DE LA SECHERESSE/REHYDRATATION DES SOLS :

Des administrés, ayant constaté des dégradations au niveau de leurs bâtiments dues à la sécheresse, se sont rapprochés de la mairie pour signaler cette situation. Une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle va donc être déposée auprès de la Préfecture qui transmettra ensuite pour instruction le dossier à la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises. Un avis sera rendu par une commission interministérielle et fera l'objet d'un arrêté. Après publication au Journal Officiel, cet arrêté sera communiqué à la Mairie via la Préfecture. Dans le cas d'un avis favorable, la commune vous en informera et vous aurez un délai de 10 jours, si vous ne l'avez pas fait pour déclarer le sinistre auprès de votre assureur.

Le délai des 10 jours étant relativement court, afin de ne pas être hors délai, dans le cas où l'état de catastrophe naturelle serait reconnu, **nous vous remercions de bien vouloir nous déclarer dès maintenant les dégâts dus à la sécheresse que vous pouvez observer sur vos bâtiments et de prévenir dans le même temps votre assureur.**

✓ PUISSEGUIN TERRE SAINTE :

La commune s'est engagée cette année dans la démarche Zéro Phyto, ayant abandonné les produits phytosanitaires, interdit l'utilisation des plastiques à usage unique et ayant procédé à diverses animations de sensibilisation de la population, autour du cimetière et de la mairie, avec le soutien du SMICVAL. Le Conseil Municipal a donc décidé dans sa dernière séance de solliciter l'obtention du Label « Terre Saine ». D'autres actions sont prévues le 15 octobre et le 20 novembre. Renseignements en mairie.



✓ SIGNATURE DE LA CONVENTION D'AMENAGEMENT DU CENTRE BOURG :

Le Conseil Municipal recevra le **Président du Département, Mr J.L. Gleyze, en mairie, le samedi 9 novembre** à l'occasion de la signature de la Convention d'Aménagement du Centre Bourg. Les phases d'études préalables conduites depuis un an avec l'aide d'un Cabinet d'Etudes étant terminées, cette signature permettra au Conseil Municipal de programmer la première tranche de travaux.

✓ VIDEO PROTECTION :



La recrudescence des actes d'incivilité, de vandalisme et de tentatives de cambriolage a amené le Conseil Municipal à lancer une étude sur la mise en place de caméras de vidéo protection aux endroits sensibles du centre bourg et à proximité des ateliers municipaux. Avec l'aide des services spécialisés de la gendarmerie nationale, les lieux d'implantation retenus seront équipés progressivement d'appareils qui permettront de dissuader les auteurs d'infractions et de délits.

Pour compléter ces installations, il est envisagé d'adhérer prochainement au dispositif « Participation Citoyenne », qui collecte les informations sur les situations, les déplacements et les comportements inhabituels. En coordination avec la mairie et la gendarmerie, les habitants volontaires, dans un cadre de respect de l'anonymat, sont invités à transmettre les observations dont ils ont éventuellement connaissance afin d'aider à prévenir les risques de cambriolage ou d'agression. Une réunion publique d'information sera bientôt organisée avec les services de gendarmerie.

✓ DEPART A LA RETRAITE :

Après de longues années au service de la commune, Mr Dominique Padern fera valoir ses droits à la retraite le 31 octobre prochain. Le Conseil Municipal le saluera publiquement lors de la présentation des vœux de la municipalité le 17 janvier. Son poste bientôt vacant sera pourvu au début de l'année prochaine.

❖ LA TOURNEE DES ATELIERS D'ARTISTES

16 lieux 33 artistes Du 27 septembre au 6 octobre 2019

La tournée des Ateliers d'Artistes passe au Château du bourg de Puisseguin :

5 artistes peintres, sculpteurs, photographes et graveurs vous présentent leurs œuvres pendant tout l'évènement (de 11h00 à 18h00 le week-end et sur rendez-vous en semaine Tél : 06 83 36 58 23)

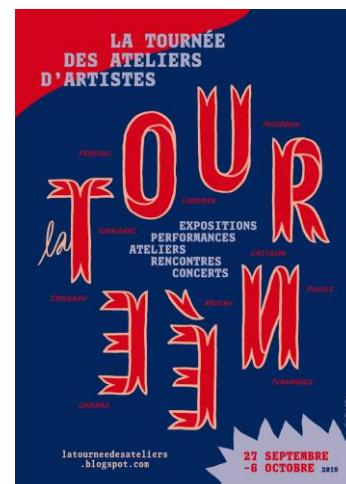
Artistes exposants : Patricia Molins, Pierre-Yvan Didry, Fabrice Lassort, Gérard Chouissa et Claire Espanel.

Samedi 5 Octobre : performance théâtrale à 20h00, puis concert à 21h30 avec Christian Paboeuf Quartet

Entrée : 5 euros / 8 euros

Possibilité de restauration sur place.

Informations programme : <https://fr.calameo.com/read/006010298696f99dd4953>



❖ LE CLUB « KUMITE EVOLUTION » SE MOBILISE ... POUR OCTOBRE ROSE !

Depuis plusieurs années l'**opération OCTOBRE ROSE** permet de sensibiliser les femmes, âgées de 50 à 74 ans, au **dépistage gratuit du cancer du sein** qui permet de sauver des vies et d'encourager chacun à une activité physique régulière.

Le Club KUMITE EVOLUTION de Lussac avec le soutien de la municipalité et des associations de la commune se mobilise pour la première fois à cette sensibilisation au cancer du sein. En partenariat avec l'Institut Bergonié, le Club KUMITE EVOLUTION a souhaité **Samedi 12 Octobre organiser plusieurs activités sportives, sociales et culturelles (randonnée pédestre de 10km, du body karaté, karaté, concert en l'église etc...)**. Les adhérents du club, la municipalité et les associations espèrent que beaucoup se mobiliseront pour que cette journée de sensibilisation au dépistage et à la prévention du cancer du sein soit une réussite.

Les fonds récoltés iront intégralement à l'institut Bergonié pour la recherche du cancer du sein.

Renseignements et inscriptions au 06 98 97 73 73

Karine POUILLAIN



❖ LA SAISON THÉÂTRE CONTINUE A PUISSEGUIN

▪ Soirée théâtre le **Samedi 26 octobre** présentée par la troupe théâtrale *St Germain en Scène* de St Genès de Castillon : « Pyjama pour six » comédie de Marc Camoletti

▪ Pour la 4ème année consécutive, la troupe *Les têtes à clac* de Cadaujac présentera au Foyer Rural **Samedi 16 novembre à 20h30** une comédie de Marc Fayet intitulée « Jacques a dit ». Entrée 6€ : gratuite pour les moins de 16 ans.
Synopsis : Six amis de longue date sont obligés de se réunir alors qu'ils s'étaient tous plus ou moins perdus de vue. La raison? Jacques, un ancien de la bande leur a fait parvenir de Bombay une cassette vidéo où, paraît-il, sont divulguées de bien mystérieuses vérités les concernant.
Dernier geste d'un ami sincère ou funeste canular? En attendant de comprendre, c'est pour chacun des personnages le moment de se retrouver, de se révéler, d'apprendre à mieux se connaître.....



❖ MANIFESTATIONS

OCTOBRE

- Mardi 15 : Animations SMICVAL (flyer joint)
- Mercredi 16 : Repas mensuel Croqu'la Vie
- Dimanche 20 : Repas dansant organisé par Nature en Fêtes (flyer joint)
- Samedi 26 : Soirée Théâtre - Compagnie St Germain en Scène

NOVEMBRE

- Samedi 9 : Loto du Football Petit Palais / Puisseguin
- Lundi 11 : Cérémonies Commémoratives à Monbadon et Puisseguin
Repas organisé par l'UNC AFN
- Samedi 16 : Soirée Théâtre - Compagnie Les Têtes à Clac
- Mercredi 20 : Repas mensuel Croqu'la Vie
Animations SMICVAL
- Dimanche 24 : Marché de Noël organisé par l'Ecole Publique Jeanne d'Albret

DECEMBRE

- Dimanche 1 : Repas du Club Sport Pétanque Puisseguin
- Dimanche 15 : Repas de Noël de Croqu'la Vie
- Vendredi 20 : Spectacle de Noël de l'Ecole Publique Jeanne d'Albret
- Samedi 21 : Repas de Noël du Football Petit Palais / Puisseguin



Directeur de la publication : Xavier Sublett

Responsable de la publication / Comité de rédaction : Maryline Privat, Arabelle Branger, Nathalie Gautrais, Pascal Galineau, Jean-Louis Lamy, Francois Eschapasse

Imprimé par la Mairie de Puisseguin / Dépôt légal : Octobre 2019